Communiqué de presse
18 juin 2014

Viadeo lance son introduction en bourse sur le marché règlementé d'Euronext à Paris

- **Fourchette de prix indicative : 17,10 € à 20,90 € par action**
- **Montant de l'Offre : environ 35 M€ (dont environ 32,6 M€ via l'émission d'actions nouvelles et le solde via la cession d'actions existantes) pouvant être porté à un maximum d'environ 46,3 M€ (sur la base du point médian de la fourchette de prix)**
- **Clôture de l'Offre à Prix Ouvert : le 30 juin 2014**
- **Clôture du Placement Global : le 1er juillet 2014 à 12h**

PARIS (France) - Viadeo, 1er Réseau Social Professionnel (RSP) en France et en Chine[1], annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment B.

A la suite de l'enregistrement de son document de base sous le numéro I.14-037 en date du 27 mai 2014, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le visa numéro 14-297 en date du 17 juin 2014 sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions de Viadeo.

Dan Serfaty, Président-Directeur Général de Viadeo, commente : « *L'introduction en bourse de Viadeo est l'aboutissement logique du développement international d'un leader multi-local des Réseaux Sociaux Professionnels. L'usage des Réseaux Sociaux Professionnels révolutionne le marché de l'emploi dans le monde entier, et nous ne sommes qu'au commencement de ce bouleversement. Au-delà de la gestion incontournable de leurs opportunités de carrières pour les utilisateurs, c'est l'accès aux profils ultra-qualifiés les plus recherchés par les recruteurs qui fait la grande différence sur ces marchés. La présence de Viadeo avec 20 millions de membres sur le plus important marché de l'emploi au monde, la Chine, qui compte 600 millions d'internautes, est un réservoir de croissance considérable. Nous estimons que le potentiel du marché adressable par notre réseau est de plus de 30 milliards de dollars et que le marché actuel du recrutement en ligne est de 150 à 200 millions d'euros en France et 420 millions de dollars en Chine. Le positionnement multi-local de Viadeo, de nature à radicalement changer le quotidien de millions de professionnels dans leur propre pays, combiné à l'effet graphe social vertueux, confère à la Société des atouts stratégiques majeurs et des perspectives de croissance importantes sur les marchés de l'emploi de demain.* »

[1] Estimations de Viadeo fondées sur le nombre de membres inscrits du groupe comparé au nombre d'inscrits publiés par ses deux principaux concurrents cotés sur leurs sites Internet respectifs pour les principaux marchés sur lesquels ils opèrent.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Viadeo : le Réseau Social Professionnel avec une approche multi-locale des marchés à fort potentiel de croissance et aux pratiques culturelles très différenciées :

- **Numéro 1 en France[1] avec près de 9 millions de membres,**
- **Numéro 1 en Chine[1] avec plus de 20 millions de membres,**
- **Implantation historique en Afrique avec plus de 3 millions de membres et en Russie avec près d'un million de membres,**
- **Un acteur majeur du marché de l'emploi : Viadeo répond aux besoins des recruteurs via l'accès direct à des profils ultra-qualifiés de candidats potentiels,**
- **Une présence affirmée sur le mobile avec une audience de qualité et un fort potentiel de monétisation auprès des annonceurs à travers le « Native Advertising » notamment,**
- **Une société technologique en forte croissance avec 30,1 M€ de chiffre d'affaires en 2013 (dont 95% réalisés en France), des revenus multipliés par 7 depuis 2007 (hors Chine) et un modèle de développement économique vertueux fondé sur la croissance naturelle des données (Data). La monétisation est générée à ce jour à partir des membres présents dans les 4 principales régions adressées par le groupe (France, Chine, Russie et CEI, Afrique francophone), le groupe n'ayant pas engagé d'action de monétisation concernant les 27 millions de membres répartis dans le reste du monde. Viadeo a généré une perte nette de 13,1 M€ en 2013 mais a dégagé un EBITDA ajusté positif[2] de 1,1 M€ en 2013 et de 0,7 M€ en 2012 sur le segment Viadeo (hors Chine).**

Raisons de l'offre

L'émission des actions nouvelles est destinée à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer ses opérations (y compris son besoin en fonds de roulement) et la croissance du groupe à travers les axes stratégiques suivants par ordre de priorité :

1) d'abord, le renforcement de la force commerciale en France et en Chine, à travers une politique de recrutement directe ou par l'acquisition de job boards, notamment en Chine, permettant l'accès à des forces de vente existantes (environ 70% de la levée de fonds) ;

2) ensuite, les investissements de nature technologique relatifs à l'enrichissement de la plateforme, du contenu de l'offre et au développement de la technologie mobile, ces investissements pouvant être réalisés via des développements internes ou via l'acquisition de technologies ciblées par croissance externe (environ 30 % de la levée de fonds).

Modalités de l'offre

Structure de l'offre

La diffusion des actions offertes sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :

- une offre au public en France sous forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« OPO ») ; et
- un placement global en France et dans certains pays, à l'exception notamment des Etats-Unis, principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global »).

Fourchette indicative de prix

17,10 € à 20,90 € par action[3]

[2] Après retrait des charges de migration technologique de la plateforme Viadeo et des coûts des opérations des entités arrêtées.

[3] Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera fixée de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse informant de cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse. Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Taille initiale de l'Offre

35 M€, composée, d'une part, d'une augmentation de capital pour un montant d'environ 32,6 M€ correspondant à 1 716 982 actions nouvelles (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre), et, d'autre part, de la cession d'un maximum de 125 127 actions existantes (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre) par certains actionnaires afin exclusivement de permettre le financement à hauteur d'un montant d'environ 2,4 M€ de l'exercice des promesses qui leur avaient été consenties par des actionnaires de la Société et des impôts correspondants.

En cas d'insuffisance de la demande, l'augmentation de capital envisagée dans le cadre de l'offre pourrait être limitée aux souscriptions reçues pour autant que celles-ci atteignent au moins 75% du montant de l'émission initialement prévue, représentant un montant minimum d'environ 22,02 millions d'euros sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du prix de l'offre. Dans l'hypothèse où le nombre total des ordres reçus ne porterait pas sur un minimum de 75% du montant de l'émission initialement prévue et/ou sur la totalité des actions cédées mentionnées ci-dessus, l'offre serait annulée et les ordres de souscription et d'achat seraient caducs.

Clause d'extension

Environ 5,3 M€, soit un maximum de 276 316 actions nouvelles (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre).

Option de surallocation

Environ 6 M€, soit un maximum de 317 763 actions existantes cédées par certains actionnaires (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre). Cette option de surallocation pourra être exercée en une seule fois à tout moment, en tout ou en partie, jusqu'au 31 juillet 2014.

Engagement d'abstention de la Société et engagements de conservation des actionnaires

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours

Engagement de conservation des principaux actionnaires détenant collectivement 94,40% du capital de Viadeo avant l'opération :

- Fondateurs et assimilés (Dan Serfaty, Thierry Lunati et Karen Serfaty) : 100% des actions pendant 180 jours puis 90% pendant 180 jours supplémentaires
- Financiers (Fonds IdInvest, Fonds Ventech, Bpifrance Participations) : 100% des actions pendant 180 jours, puis 66% des actions pendant 90 supplémentaires, puis 33% pendant 90 jours supplémentaires
- A CAPITAL : 100% des actions résultant de la conversion de ses obligations convertibles à la date de l'introduction pendant 540 jours
- Autres actionnaires : 100% des actions pendant 180 jours

Calendrier prévisionnel de l'opération

17 juin 2014	▪ Visa de l'AMF sur le Prospectus
18 juin 2014	▪ Communiqué de presse annonçant l'Offre ▪ Ouverture de l'OPO et du Placement Global
30 juin 2014	▪ Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet
1er juillet 2014	▪ Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris) ▪ Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'extension ▪ Communiqué de presse indiquant le résultat de l'Offre ▪ Signature du Contrat de Garantie ▪ Début de la période de stabilisation éventuelle
2 juillet 2014	▪ Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sous la forme de promesses d'actions (jusqu'au 4 juillet 2014 inclus)

4 juillet 2014	▪ Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
7 juillet 2014	▪ Début des négociations des actions **Viadeo** sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B
31 juillet 2014	▪ Date limite d'exercice de l'Option de surallocation ▪ Fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 30 juin 2014 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au plus tard le 1er juillet 2014 à 12 heures (heure de Paris).

Codes d'identification des titres Viadeo

- **Libellé :** Viadeo
- **Code ISIN :** FR0010325241
- **Mnémonique :** VIAD
- **Compartiment :** Compartiment B
- **Secteur d'activité :** 9535 – Internet (classification ICB)

Eligible au PEA-PME

Intermédiaires financiers

Jefferies

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

Chefs de file - Teneurs de livre associés

ODDO&CIE

Co-Chef de file

Allegra finance

Conseil de la Société

●●●

Informations accessibles au public

Les documents juridiques et financiers devant être mis à la disposition des actionnaires peuvent être consultés au siège de la société, 30 rue de la Victoire, 75009 Paris, France.

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 17 juin 2014 sous le numéro 14-297, composé du document de base enregistré le 27 mai 2014 sous le numéro I. 14-037 auprès de l'AMF et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la société Viadeo, 30 rue de la Victoire, 75009 Paris, France et sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (corporate.viadeo.com).

Viadeo attire l'attention du public sur le chapitre « Facteurs de risques » du document de base (notamment son paragraphe 4.4.6 relatif aux risques liés à l'exercice de l'activité du groupe en Chine et à sa structuration juridique ad hoc en Chine reposant sur un contrôle contractuel de la société Beijing Yingke Times Information Technology Co., Ltd.) et sur la section 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la note

d'opération. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière et les perspectives de la société.

●●●

A propos de Viadeo

Viadeo est un acteur incontournable des réseaux sociaux professionnels réunissant 60 millions de membres à travers le monde. Leader en France avec près de 9 millions de membres, Viadeo connaît depuis sa création une croissance exceptionnelle, tout particulièrement dans les pays francophones et les marchés émergents tels que la Chine, la Russie et l'Afrique. Viadeo permet aux professionnels de se connecter entre eux, quels que soient leur secteur d'activité, leur fonction et leur localisation. Retrouver d'anciens camarades, rencontrer son futur manager, recruter de nouveaux collaborateurs, échanger avec des personnes de son écosystème, développer une activité ou encore valoriser son profil : telles sont les nombreuses opportunités dont bénéficient les membres de Viadeo.

Pour toute information complémentaire, visitez le site corporate.viadeo.com

Contacts

Viadeo
Audrey Sliwinski
International Communications Manager
Tél.: 01 75 44 31 87
investorrelations@viadeo.com

NewCap
Relations investisseur & Communication financière
Emmanuel Huynh/Louis-Victor Delouvrier/Dusan Oresansky
Tél.: 01 44 71 94 94
viadeo@newcap.fr

Sine Nomine
Erika Chapalain / Erika Nardeux
Relations Presse
Tél.: 06 25 29 62 06 / 06 50 96 37 74
Erika.chapelain@sinenomine.fr erika.nardeux@sinenomine.fr

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions VIADEO dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier :

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de VIADEO ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de VIADEO n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et VIADEO n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen (la «Directive Prospectus»). S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par VIADEO d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres autre que la France. En conséquence, les actions VIADEO ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par VIADEO d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des règlementations applicables dans cet Etat membre.

Ce communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué est destiné uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte le présent communiqué est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées.

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels VIADEO est présente.

Société Générale, agissant en qualité d'agent stabilisateur, ou tout établissement agissant pour son compte, pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'Offre,

soit, selon le calendrier indicatif, du 1er juillet au 31 juillet 2014 intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions VIADEO, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables et notamment du Règlement (CE) n°2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions VIADEO et sont susceptibles d'affecter leur cours.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n°14-297 en date du 17 juin 2014 de l'AMF

Section A – Introduction et avertissement		
A.1	**Avertissement au lecteur**	Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières qui font l'objet de l'offre au public et dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.
A.2	**Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du Prospectus**	Sans objet.

Section B – Informations sur l'émetteur		
B.1	**Dénomination sociale et nom commercial**	Viadeo (la « **Société** », et, avec ses filiales et sous-filiales et sociétés qu'elle contrôle prises dans leur ensemble, le « **Groupe** »). Nom commercial : Viadeo ; Viadeo.com.
B.2	**Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine**	- Siège social : 30, rue de la Victoire, 75009 Paris. - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration. - Droit applicable : droit français. - Pays d'origine : France.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

B.3	**Nature des opérations et principales activités**	Fondée en France en 2005 par Dan Serfaty et Thierry Lunati, Viadeo est un acteur mondial des réseaux sociaux professionnels (« RSP »). Viadeo offre à tous les actifs la possibilité, en s'inscrivant gratuitement sur le site www.viadeo.com, de se créer un profil et de développer leur réseau professionnel. Bien que Viadeo compte des membres dans le monde entier, le Groupe concentre ses efforts dans plusieurs zones géographiques clés, comme la France et la Chine dans lesquelles il affiche une position de leader en termes de nombre de membres inscrits*. Le Groupe, qui employait 447 collaborateurs en 2013 et gère 8 langues différentes, a adopté une stratégie différenciée consistant à prendre en compte les particularités locales (stratégie dite multi-locale). Les RSP permettent aux professionnels (actifs ou en recherche d'emploi) de gérer leur carrière, d'identifier de nouvelles perspectives d'affaires, d'entretenir un lien avec leurs contacts permettant notamment de suivre leur activité professionnelle et de disposer d'un carnet d'adresses en ligne accessible et à jour. Le RSP permet ainsi de créer des mises en relation entre les membres et d'utiliser ces mises en relation pour accéder, par le biais de recommandations, à d'autres contacts, démultipliant ainsi les possibilités d'interactions. Par ailleurs, les RSP offrent aux entreprises de nombreuses possibilités d'information, de communication, et de solutions de recrutement. Viadeo permet en effet aux entreprises clientes d'identifier rapidement les professionnels correspondant à leurs critères de recrutement et/ou de diffuser des offres d'emploi pour les contacter. Les RSP constituent également une vitrine pour ces entreprises, qui peuvent aussi utiliser Viadeo pour communiquer sur leurs produits ou leur société. Le Groupe compte, à fin mai 2014, plus de 60 millions de membres dans le monde, dont près de 9 millions en France et plus de 20 millions en Chine, et connaît une solide croissance avec environ 700.000 nouveaux membres par mois (chiffres constatés en 2013). Le Groupe a adopté une stratégie multi-locale en concentrant ses développements sur la France, la Chine, la Russie et les pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI), ainsi qu'en Afrique du nord et de l'ouest (principalement au Maroc, en Tunisie, en Algérie et au Sénégal). Sur ces régions, le Groupe occupe une position de leader en nombre de membres (données à fin mars 2014) : – N°1 en Chine (+ de 20 millions de membres) ; – N°1 en France (près de 9 millions de membres) ; – N°1 en Afrique francophone (+ de 2,5 millions de membres) ; – Acteur de référence en Russie et dans la CEI (près d'1 million de membres). Le produit des activités ordinaires consolidé du Groupe Viadeo s'élevait à près de 30,9 millions d'euros en 2013 (réalisé principalement en France à hauteur de 95% et sur les régions présentées ci-dessus ; à ce stade, le Groupe n'a pas engagé d'action de monétisation concernant les 27 millions de membres répartis dans le reste du monde), en progression de 11,5% par rapport à l'exercice précédent. Les revenus du Groupe proviennent principalement de trois sources distinctes (en % du produit des activités ordinaires) :

		– les abonnements en ligne des membres (51,1%) ; – la vente aux entreprises de services de recrutement et de formation (28,5%) ; – la commercialisation de services de marketing et de publicité (16%). Afin de faire face à la montée en charge de la base de membres et au nombre croissant d'interactions entre les contacts et de profiter pleinement du développement de l'Internet sur les téléphones mobiles et les tablettes, le Groupe a récemment procédé à des changements majeurs sur sa plateforme technologique au cours de l'année 2013. La nouvelle plateforme repose sur des technologies avancées, génère des traitements plus rapides et plus puissants et a été conçue pour optimiser les usages mobiles. **Estimations de la Société fondées sur le nombre de membres inscrits du Groupe comparé au nombre de membres inscrits publiés par les deux principaux concurrents cotés du Groupe sur leurs sites Internet respectifs pour les principaux marchés sur lesquels ils opèrent.*
B.4 a	**Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité**	***Evolutions récentes*** Depuis le 31 décembre 2013, le Groupe a poursuivi sa stratégie de développement et connu une croissance continue de sa base de membres et de son usage. La base de membres du Groupe a poursuivi sa progression à un rythme soutenu depuis fin décembre 2013. Plus de 1,8 millions de membres ont rejoint le Groupe sur le premier trimestre 2014 dont plus de 1,3 millions en Chine, et plus de 250.000 en France. Les indicateurs d'usage de la plateforme Viadeo sont en progression constante (moyenne comparée du premier trimestre 2014 versus dernier trimestre 2013) : – Visiteurs Uniques : + 10 % – Logins Distincts: + 5 % – Informations de Profils collectés : + 13 % – Demandes acceptées de contact direct : + 56 % Les résultats issus de l'activité Mobile du Groupe sont également en très forte progression sur le trimestre (moyenne comparée du premier trimestre 2014 versus dernier trimestre 2013) : – Visiteurs Uniques : + 7 % – Visites : + 22 %

Cette dynamique positive a eu un impact commercial fort sur le premier trimestre 2014 comparativement à la même période en 2013, les mises en production (les mises en production correspondent aux facturations émises sur la période, après acceptation par le client du bon de commande) ainsi que les commandes enregistrées pour les prestations de services de Recrutement/Formation et de Marketing/Publicité étant en forte croissance.

(en K€) – données non auditées –	**31 mars 2013**	**31 mars 2014**	**Variation**
Facturation Services de recrutements et de formation	2.817	3.288	+17%

Données Groupe (regroupant les secteurs Viadeo et Tianji)

(en K€) – données non auditées –	**31 mars 2013**	**31 mars 2014**	**Variation**
Carnet de Commandes Services de Marketing et de publicité	421	537	+28%

Données Groupe (regroupant les secteurs Viadeo et Tianji)

Les revenus reconnus comptablement sur le premier trimestre 2014 ne reflètent pas à ce stade la dynamique commerciale. L'activité du Groupe étant majoritairement liée à des prestations vendues sous forme d'abonnements, la reconnaissance du revenu est effectuée en prenant en compte l'étalement de la production vendue sur la durée des contrats (contrats s'étalant majoritairement sur 12 mois), ainsi la facturation du premier trimestre 2014 impactera favorablement les revenus futurs.

L'évolution par secteur opérationnel des produits des activités ordinaires trimestriels à fin mars 2014 comparativement à fin mars 2013 se décompose comme suit :

en K€ ***(données non auditées)***	**Secteur VIADEO**		**Secteur TIANJI**		**Transactions Intersectorielles**		**Consolidé**		
	1er trim 2013*	**1er trim 2014**	**1er trim 2013**	**1er trim 2014**			**1er trim 2013***	**1er trim 2014**	**var**
Abonnements en ligne	3 974	3 729	-	-	-	-	3 974	3 729	-6%
Recrutement et Formation	2 056	2 051	109	122	-	-	2 165	2 173	0%
Marketing et Publicité	807	833	99	16	-	-	905	849	-6%
Chiffre d'affaires**	**6 836**	**6 614**	**208**	**138**	**-**	**-**	**7 044**	**6 752**	**-4,1%**
Autres Produits	357	168	91	88	-91	-88	357	168	-53%
Total Produit des activités ordinaires	**7 193**	**6 782**	**299**	**226**	**-91**	**-88**	**7 401**	**6 920**	**-6,5%**

* Afin de présenter des données comparables, les chiffres présentés au titre du premier trimestre 2013 ont été retraités :

- du produit des activités ordinaires des filiales du Groupe pour lesquelles les activités ont été arrêtées en 2013 (telles que décrites en notes 1.2.1 et 28 du paragraphe 20.1 du Document de Base) ;

- du produit des activités ordinaires dégagé sur la Russie (soit 56 K€ au titre du premier trimestre 2013). A compter du 1er janvier 2014, compte tenu des droits et obligations relatifs au partenariat, la participation dans la co-entreprise VIM LLC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IFRS 11 (aucune quote-part de produit des activités ordinaires n'étant reconnue).

** Le chiffre d'affaires regroupe les trois lignes de revenus présentées tel que décrit au paragraphe 9.1.2 du Document de Base.

<u>Sur le secteur Viadeo</u>

i) Evolution du chiffre d'affaires des Abonnements en ligne

Le revenu du premier trimestre 2014 comparativement au premier trimestre 2013 est en recul de 6%, en ligne avec les prévisions du

Groupe compte tenu de l'impact du changement de plateforme en 2013 et de la croissance de l'usage Mobile encore très peu monétisé.

ii) Evolution du chiffre d'affaires des Recrutements et Formation

Le revenu du premier trimestre 2014 comparativement au premier trimestre 2013 est stable.

La facturation, qui correspond à la mise en production des services vendus de Recrutement et de formation, progresse sur la même période de 18%.

(en K€) – données non auditées –	**31 mars 2013**	**31 mars 2014**	**Variation**
Facturation Services de recrutements et formation	2.773	3.268	+18%

Corrélativement, le revenu différé comptabilisé (produits constatés d'avance) a progressé de 15% sur le premier trimestre 2014 comparativement au premier trimestre 2013.

(en K€) – données non auditées –	**31 mars 2013**	**31 mars 2014**	**Variation**
PCA Services de recrutements et de formation	2.959	3.407	+15%

Ce montant correspond au revenu différé qui sera comptabilisé au cours des trimestres à venir.

iii) Evolution du chiffre d'affaires des Services de Marketing et de Publicité

Le revenu du premier trimestre 2014 comparativement à celui réalisé au premier trimestre 2013 est en hausse de 3% (s'établissant à 833 K€ à fin mars 2014) avec un carnet de commande en fin de période en progression de 28%.

<u>Sur le secteur Tianji</u>

Compte tenu de l'accent mis sur l'acquisition de membres et l'usage en Chine jusqu'à aujourd'hui, les revenus générés sur le secteur Tianji restent encore non significatifs.

Objectifs

Viadeo a pour ambition de devenir le réseau social professionnel de référence sur les marchés adressés par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe entend développer les principaux leviers suivants :

- Poursuivre la croissance du nombre de membres ;
- Accroître les revenus, en particulier ceux issus des services de recrutement ;
- Saisir le décollage des usages mobile et des revenus afférents ;
- Bénéficier de la forte croissance de la société sur les marchés émergents ;

		– Améliorer l'efficacité opérationnelle. La mise en œuvre de l'ensemble de ces leviers permet au Groupe d'afficher les objectifs suivants : <u>Sur le secteur Viadeo</u> : Concernant les revenus Services de recrutements & de formation, la reprise de l'activité devrait se traduire par une croissance significative de la facturation en 2014 qui ne se traduira pas dès 2014 dans les revenus reconnus (lié au décalage entre la facturation et les modalités de reconnaissance de revenus basées sur la durée d'utilisation des services par les clients). Sur le moyen terme, la croissance annuelle moyenne de cette ligne de revenus devrait être supérieure à 35%. Pour la ligne de revenus Abonnements en ligne, le chiffre d'affaires devrait se stabiliser sur la fin de l'année 2014 avant de connaître une croissance modérée pour les années ultérieures. Le segment Viadeo devrait générer une marge d'EBO (Excédent Brut des Opérations) supérieure à 20% sur le moyen terme avec un objectif de 35% sur le long terme. <u>Sur le secteur Tianji :</u> La poursuite de la croissance de la base de membres de Tianji devrait permettre d'atteindre 50 millions de membres sur le moyen terme.

B.5	**Groupe auquel l'émetteur appartient**	A la date du Prospectus, l'organisation juridique du Groupe est la suivante : 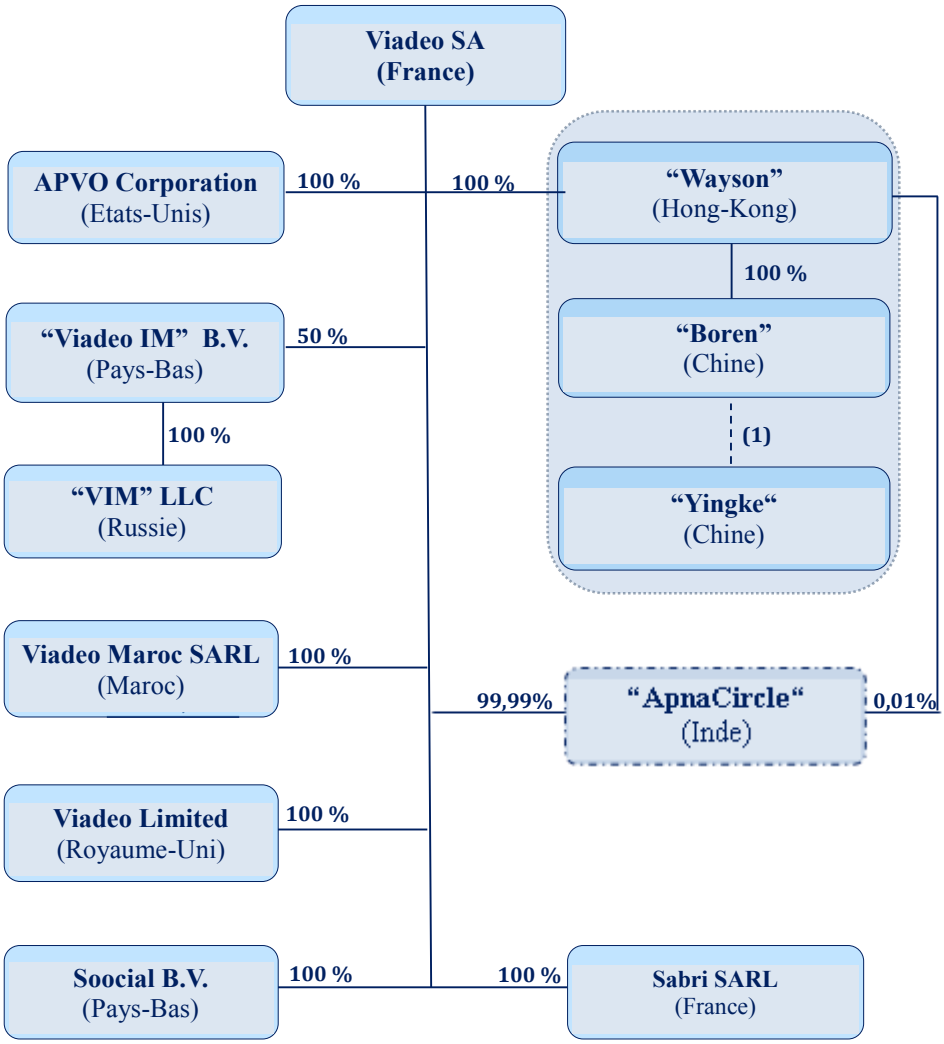 Messieurs Xiaoje Wu et Yingshou Guo détiennent chacun 50% du capital de Yingke. Wayson exerce un contrôle contractuel sur Yingke en application d'accords contractuels conclus entre Yingke, Boren et Wayson, tels que décrit au paragraphe 7.2 du Document de Base.

B.6	**Principaux actionnaires**	

Actionnariat

A la date du Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 157.676,50 euros divisé en 7.883.825 actions de 0,02 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Situation de l'actionnariat à la date du Prospectus sur une base non diluée et après exercice des promesses de vente d'actions consenties par certains actionnaires de la Société :

	Détention avant l'Offre[18]		**Détention après l'Offre**[1] [3]		**Détention après l'Offre**[2] [3]		**Détention après l'Offre en cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue** [3] [3bis]	
Actionnaires	**Nombre d'actions**	**% du capital et des droits de vote**	**Nombre d'actions**	**% du capital et des droits de vote**	**Nombre d'actions**	**% du capital et des droits de vote**	**Nombre d'actions**	**% du capital et des droits de vote**
Dan Serfaty *(PDG)*	25	0,00%	25	0,00%	1.083	0,01%	5.972	0,06%
Karen Serfaty [4]	358.925	4,55%	291.718	3,04%	291.718	2,75%	284.251	2,84%
Thierry Lunati *(DGD)*[5]	342.325	4,34%	291.701	3,04%	292.759	2,76%	292.023	2,92%
Fondateurs et apparentés [6]	**701.275**	**8,90%**	**583.444**	**6,08%**	**585.560**	**5,51%**	**582.246**	**5,82%**
AV3 (ex AGREGATOR) [7]	1.316.350	16,70%	1.316.350	13,71%	1.316.350	12,39%	1.316.350	13,16%
Idinvest Partners [8]	1.109.800	14,08%	1.109.800	11,56%	1.138.012	10,71%	1.268.411	12,68%
Ventech [9]	970.875	12,31%	970.875	10,11%	977.928	9,20%	1.010.527	10,10%
AFV2 Investissement [7] [10]	359.275	4,56%	359.275	3,74%	359.275	3,38%	359.275	3,59%
BPI France Participations (ex FSI)	524.500	6,65%	524.500	5,46%	552.712	5,20%	683.111	6,83%
CREADEV	221.200	2,81%	221.200	2,30%	221.200	2,08%	221.200	2,21%
PGA Invest [11]	226.500	2,87%	226.500	2,36%	226.500	2,13%	226.500	2,26%
Allianz Vie	104.900	1,33%	104.900	1,09%	104.900	0,99%	104.900	1,05%
Autres investisseurs financiers [12] [13]	538.625	6,83%	538.625	5,61%	551.301	5,19%	609.891	6,10%
Investisseurs Financiers	**5.372.025**	**68,14%**	**5.372.025**	**55,95%**	**5.448.178**	**51,27%**	**5.800.165**	**57,98%**
CBC (China Biznetwork Corp) [14]	1.124.825	14,27%	1.124.825	11,72%	1.124.825	10,59%	1.124.825	11,24%
Unyk Holding	277.925	3,53%	277.925	2,89%	277.925	2,62%	277.925	2,78%
Actionnaires ApnaCircle	202.125	2,56%	202.125	2,11%	202.125	1,90%	202.125	2,02%
Actionnaires Soocial	41.200	0,52%	41.200	0,43%	41.200	0,39%	41.200	0,41%
A Capital [15]	-	-	-	-	352.492	3,32%	391.657	3,92%
Autres investisseurs [16]	**1.646.075**	**20,88%**	**1.646.075**	**17,15%**	**1.998.567**	**18,81%**	**2.037.732**	**20,37%**
Personnes physiques [17]	**164.450**	**2,09%**	**157.154**	**1,64%**	**157.154**	**1,48%**	**156.344**	**1,56%**
Public	-	-	1.842.109	19,19%	2.436.188	22,93%	1.426.766	14,26%
Total	**7.883.825**	**100,00%**	**9.600.807**	**100%**	**10.625.647**	**100%**	**10.003.253**	**100%**

(1) Après cession des 125.127 Actions Cédées dans le cadre de l'Offre et sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre et hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.
(2) Après cession des 125.127 Actions Cédées dans le cadre de l'Offre et après exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation et sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.
(3) En supposant la conversion de l'intégralité des obligations convertibles en actions sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 19,00 euros (sauf pour le cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue qui est présenté sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre).
(3bis) En supposant la réduction de l'Offre à 75% du montant de l'émission initialement prévue et la cession de la totalité des Actions Cédées Initiales, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.

		(4) A cette participation directe s'ajoute une participation indirecte à travers la détention par la société NOUCHKA contrôlée à hauteur de 92,40% par Mme Karen Serfaty, de 12,45% d'AV3 qui elle-même détient 16,70% du capital de la Société. *(5) A cette participation directe s'ajoute une participation indirecte à travers la détention par la société MARLU contrôlée à hauteur de 45% par Mr Thierry Lunati, de 23,28% d'AV3 qui elle-même détient 16,70% du capital de la Société.* *(6) Compte tenu des éléments indiqués en notes 4 et 5 ci-dessus, les fondateurs et apparentés détiennent directement ou indirectement un total de 990.609 actions, soit 12,57% du capital de la Société sur une base non diluée et un total de 1.827.259 actions, soit 19,62% du capital de la Société sur une base pleinement diluée.* *(7) Ces sociétés holdings ont vocation à disparaître dans les mois suivant l'introduction en bourse de la Société au profit d'une détention directe de leurs actionnaires actuels respectifs dans le capital de la Société.* *(8) Participation détenue via 18 fonds communs de placement dans l'innovation et 1 société de gestion.* *(9) Participation détenue via 1 fonds commun de placement à risques.* *(10) AFV2 est une holding regroupant les actionnaires historiques de Viadeo. Elle a été créée lors de la première levée de fonds de la Société en juin 2006 aux fins de simplification de la structure capitalistique de Viadeo. Elle compte aujourd'hui 26 actionnaires. Les fondateurs et apparentés ne détiennent aucune action directement ou indirectement dans cette holding.* *(11) PGA Invest est une holding patrimoniale détenue par la famille Guénant.* *(12) Dont aucun investisseur ne détenant individuellement plus de 2,03% du capital de la Société. Par ailleurs la société Jefferies International Limited détient suite à son entrée au capital de la Société en avril 2012, 1,46% du capital et des droits de vote de la Société.* *(13) La Société a été informée du projet de cession par Financière WM (dont Monsieur William Johnston, administrateur de la Société, est gérant et associé majoritaire) de 14.300 actions de la Société sur les 104.900 qu'elle détient.* *(14) Viadeo détient 9,55% des actions CBC suite à la souscription à deux augmentations de capital de 5,1 M$ en 2007, préalablement à l'acquisition de la plateforme Tianji par le Groupe. Viadeo n'exerce aucune fonction de direction au sein de CBC et ne dispose d'aucune influence notable, compte tenu de l'actionnariat de CBC, susceptible d'orienter les décisions qui pourraient être prises par les associés.* *(15) Participation détenue via 1 fonds commun de placement.* *(16) Sociétés, fonds ou personnes physiques devenus actionnaires de la Société lors des différentes opérations de croissances externes effectuées par le Groupe (principalement conversion d'emprunts obligataires et rémunérations d'apports en nature en actions Viadeo).* *(17) Le nombre d'actions sur une base non diluée concerne principalement des ex-salariés de la Société ayant exercé leurs BSPCE.* *(18) Compte tenu de l'exercice de promesses de cession d'actions consenties par des actionnaires existants.* A la date du présent Prospectus, il n'existe pas d'actionnaire de contrôle de la Société au sens des dispositions de l'article L. 233-3 du Code de commerce. A la connaissance de la Société, il n'existe ni action de concert entre ses actionnaires, ni accord dont la mise en œuvre pourrait entrainer un changement de son contrôle, étant précisé que le pacte signé entre les principaux actionnaires de la Société le 26 avril 2012 sera automatiquement résilié à la date de première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. La totalité des 50.500, 5.000 et 50.000 obligations convertibles en actions émises respectivement lors des assemblées générales réunies le 27 janvier 2014, le 21 février 2014 et le 21 mai 2014, pour un montant principal total de 10.550.000 euros majoré des intérêts capitalisables au taux de 4% par an, sera convertie en actions ordinaires de la Société, immédiatement avant la première cotation des actions de la Société, au Prix de l'Offre diminué d'une décote de 25%, représentant, sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, 748.524 actions et, sur la base du capital de la Société à la date du Prospectus, une dilution ex-ante de 9,49%, et de 8,67% sur une base ex-post.
B.7	**Informations financières historiques clés sélectionnées**	***Bilan simplifié***

Données consolidées (Normes IFRS, en K€)	**Exercice 2013**	**Exercice 2012**
Actifs non courants	**23.210**	**20.014**
Dont Goodwill	*5.219*	*5.360*
Dont immobilisations incorporelles	*7.827*	*7.141*
Dont immobilisations corporelles	*1.287*	*1.328*
Dont autres actifs financiers non courants	*1.786*	*1.505*

Dont actifs d'impôts différés	*5.460*	*3.941*
Actifs courants	**11.435**	**25.434**
Dont trésorerie et équivalent de trésorerie	*4.597*	*18.269*
TOTAL ACTIF	**34.645**	**45.448**
Capitaux propres	**10.511**	**23.108**
Passifs non courants	**2.506**	**2.906**
Dont emprunts portant intérêts	*1.072*	*1.421*
Dont autres passifs long terme	*792*	*916*
Passifs courants	**21.628**	**19.434**
Dont emprunts portant intérêts	*2.473*	*560*
Dont autres passifs courants	*8.129*	*9.176*
TOTAL PASSIF	**34.645**	**45.448**

Compte de résultat simplifié

Données consolidées (Normes IFRS, en K€)	**Exercice 2013**	**Exercice 2012**
Abonnements en ligne	15.793	15.938
Services de recrutements & de formation	8.812	7.537
Services de marketing et de publicité	4.958	3.916
Autres produits	1.355	342
Produits des activités ordinaires	**30.917**	**27.733**
Excédent brut des opérations	**(8.261)**	**(3.655)**
Résultat opérationnel courant	**(14.424)**	**(8.310)**
Résultat opérationnel	**(14.516)**	**(8.567)**
Résultat financier	**(229)**	**(216)**
Résultat de l'exercice	**(13.121)**	**(4.809)**

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Tableaux des flux de trésorerie simplifiés

Données consolidées (Normes IFRS, en K€)	Exercice 2013	Exercice 2012
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(8.817)	(963)
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(6.325)	(3.675)
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	1.561	19.513
Variation de trésorerie sur l'exercice	**(13.581)**	**14.876**

Informations par secteur (1)

Consolidés (en K€)	2013		2012		Transactions intersectorielles		TOTAL GROUPE	
	VIADEO	TIANJI	VIADEO	TIANJI	2013	2012	2013	2012
Abonnements en ligne	15 793	0	15 937	1			15 793	15 938
Services de recrutements & de formation	8 444	368	7 350	187			8 812	7 537
Services de marketing et de publicité	4 485	473	3 796	120			4 958	3 916
Autres produits	1 355	361	348	646	(361)	(652)	1 355	342
Produits des activités ordinaires	**30 076**	**1 202**	**27 430**	**954**	**(361)**	**(652)**	**30 917**	**27 733**
Charges de personnel	(19 729)	(3 444)	(16 821)	(2 578)			(23 174)	(19 399)
Charges externes de marketing	(3 649)	(1 764)	(1 992)	(1 097)			(5 413)	(3 089)
Autres charges externes	(9 571)	(1 860)	(8 870)	(1 319)	422	652	(11 009)	(9 537)
Autres produits et charges opérationnels	479	-	645	(8)	(61)		418	637
Excédent brut des opérations	**(2 395)**	**(5 866)**	**393**	**(4 048)**	-	-	**(8 261)**	**(3 655)**
Résultat opérationnel							**(14 516)**	**(8 567)**
Résultat financier							**(229)**	**(216)**
RESULTAT DE L'EXERCICE							**(13 121)**	**(4 809)**

(1)Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont il est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liés aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Chaque secteur correspond à une Unité de Gestion de Trésorerie (« UGT »). L'excédent brut des opérations par secteur est régulièrement examiné par la Direction Générale afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Cette information relative aux activités liées aux secteurs Viadeo et Tianji est ensuite analysée en fonction des différentes catégories de services (abonnements, recrutement et formations, marketing et publicité).

Les coûts de structure du Groupe sont intégralement supportés par l'UGT Viadeo. Au stade actuel de développement du Groupe, le management ne juge pas utile d'avoir affectation de ces coûts par UGT. Il n'existe donc ni de contrat de management fees entre Viadeo et Tianji, ni de répartition opérationnelle de ces coûts dans le reporting interne.

B.8	**Informations financières pro forma clés sélectionnées**	Sans objet.
B.9	**Prévision ou estimation du bénéfice**	Sans objet.
B.10	**Réserves sur les informations financières historiques**	Sans objet.
B.11	**Fonds de roulement net**	La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe est suffisant (c'est-à-dire qu'il a accès à des ressources de trésorerie et de liquidité suffisantes) au regard de ses obligations actuelles au cours des 12 prochains mois à compter de la date de visa sur le Prospectus.

		Cette déclaration est faite avant réalisation de l'augmentation de capital décrite dans la présente note d'opération.

Section C – Valeurs mobilières		
C.1	**Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou admises aux négociations**	Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris est demandée sont : – l'ensemble des actions composant le capital social, soit 7.883.825 actions de 0,02 euro de valeur nominale chacune, en ce compris 6.612.050 actions ordinaires et 1.271.775 actions ordinaires résultant de la conversion de 1.271.775 actions de préférence de catégorie A devant intervenir à la date de première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (les « **Actions Existantes** »), dont, sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, un nombre maximum de 125.127 Actions Existantes cédées (porté à 139.029 actions sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) par Karen Serfaty, Thierry Lunati, Guillaume Olivier Doré, Jérôme Masurel, Damien Chalret du Rieu, Avi Corcos et Sacha Borantin (les « **Actions Cédées Initiales** ») pouvant être portées à un maximum de 442.890 Actions Existantes (ou un maximum de 459.190 Actions Existantes sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) cédées par Thierry Lunati, Dan Serfaty, Idinvest Partners, Ventech, Bpifrance Participations, Financière WM, TMM consulting, Angyal, Global Internet Ventures et Saleh Al Hajaj (ensemble avec les actionnaires ci-dessus, les « **Actionnaires Cédants** ») en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (les « **Actions Cédées Supplémentaires** », ensemble avec les Actions Cédées Initiales, les « **Actions Cédées** ») ; – 1.716.982 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par voie d'offre au public pouvant être portées à un maximum de 1.995.383 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre ; et – 831.691 actions, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, résultant de la conversion de 105.500 obligations convertibles immédiatement avant la première cotation des actions de la Société. A la date de l'admission aux négociations, les titres de la Société seront des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie.

		Libellé pour les actions : les négociations sous forme de promesses d'actions interviendront du 2 juillet au 4 juillet (inclus) sous le libellé « VIAD-promesses ». A partir du 5 juillet, les négociations interviendront sous le libellé «VIAD ». Code ISIN : FR0010325241 Mnémonique : VIAD Compartiment : B Secteur d'activité : 8299Z Classification ICB : 9535 Internet
C.2	**Devise d'émission**	Euro

C.3	**Nombre d'actions émises / Valeurs nominale des actions**	Nombre d'actions émises : 1.716.982 actions pouvant être porté à un maximum de 1.993.298 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (les « **Actions Nouvelles** », ensemble avec les Actions Cédées, les « **Actions Offertes** »). Valeur nominale par action : 0,02 euro.
C.4	**Droits attachés aux valeurs mobilières**	En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux Actions Existantes et aux Actions Nouvelles sont les suivants : – droit à dividendes, – droit de vote, étant précisé que la mise en place de droits de vote double est expressément écartée par les statuts de la Société, – droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie, et – droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
C.5	**Restriction imposée à la libre négociabilité des valeurs mobilières**	Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société.
C.6	**Existence d'une demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé**	L'admission de l'ensemble des actions de la Société est demandée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartiment B). Les conditions de négociation de l'ensemble des actions seront fixées dans un avis d'Euronext qui devrait être diffusé le 1er juillet 2014, selon le calendrier indicatif. La première cotation des Actions Nouvelles et des Actions Existantes sur le marché réglementé d'Euronext à Paris devrait intervenir le 1er juillet 2014. A compter du 2 juillet 2014 jusqu'à la date de règlement-livraison prévue le 4 juillet 2014 inclus, les négociations des Actions Nouvelles interviendront sous forme de promesses d'actions sur une ligne de cotation intitulée «VIAD – promesses » dans les conditions de l'article L228-10 du Code de Commerce. A compter du 7 juillet 2014, les négociations des Actions Nouvelles et des Actions Existantes interviendront sur une ligne de cotation unique « VIAD ». Ces négociations seront soumises à la condition suspensive de la délivrance du certificat du dépositaire relatif à l'émission des Actions Nouvelles.
C.7	**Politique en matière de dividendes**	Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices. Il n'est pas prévu d'initier à court terme une politique de versement de dividende compte tenu du stade de développement de la Société.

Section D – Risques		
D.1	**Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité**	Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques suivants : **Risques liés à l'activité du Groupe et à la mise en œuvre de sa stratégie** : concurrence importante existant sur le marché des réseaux sociaux professionnels ; incertitude quant au nombre exact de membres effectifs des sites Internet du Groupe et quant à l'exactitude de leurs données ; incertitude quant à la capacité du Groupe à attirer de nouveaux clients et fidéliser ses clients existants ; risques lié à la stratégie multi-locale adoptée par le Groupe consistant à utiliser deux plateformes distinctes dédiées respectivement aux réseaux Viadeo et Tianji et à développer des fonctionnalités et applications dédiées à des pays ou régions déterminées. **Risques technologiques** : incertitude quant à la capacité du Groupe à adapter sa technologie et son infrastructure de réseau actuelles afin que ses sites Internet demeurent accessibles en permanence et avec un temps de chargement acceptable.) ; risque de voir l'accès aux sites Internet du Groupe restreint ou réduit du fait de tiers (sociétés, groupes ou autorités gouvernementales) ; risque d'une diminution de l'activité des membres si les méthodologies des moteurs de recherche étaient modifiées ou si le classement du Groupe dans les pages de résultats des moteurs de recherche baissait ; risques liés à la modification de l'architecture technique des sites Internet du Groupe, notamment avec le transfert vers la nouvelle plateforme technologique de Viadeo ; risques liés à l'adaptation aux nouveaux modes d'accès à l'Internet ; incertitude quant à la capacité du Groupe à stopper les sites Internet qui collectent ses données sans autorisation ; Risques liés à la sécurité sur Internet (virus, piratage, paiements en ligne). **Risques juridiques et réglementaires** : risques liés à la protection des données à caractère personnel collectées par le Groupe ; risques liés au respect de la vie privée et au droit à l'image ; risques liés à la propriété intellectuelle, et notamment à la capacité du Groupe à protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle et ses secrets d'affaires, et à garder le contrôle de ses marques, noms de domaines et licences ICP; risques liés à la loi pour la confiance dans l'économie numérique ; risque de voir la responsabilité du Groupe engagée pour atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers ; risques liés à la publicité en ligne et à la publicité ciblée ; risques liés à la propriété des bases de données du Groupe ; risques liés à la diversité des lois et règlementations applicables dans les différents pays étrangers où le Groupe exerce son activité. **Risques liés à l'organisation du Groupe** : risques liés au développement récent du Groupe rendant difficile l'évaluation de ses perspectives futures ; risques liés à l'internationalisation du Groupe ; incertitude quant à la capacité du Groupe à conserver ses collaborateurs clés et à attirer de nouveaux collaborateurs qualifiés au rythme souhaité ; risques liés à la gestion de la croissance du Groupe et à la réalisation d'opérations de croissance externe ; risque lié à la structuration juridique du groupe Tianji, notamment en raison du contrôle contractuel qu'exerce le Groupe sur l'une des sociétés du groupe Tianji, la société Yingke, dont le capital est détenu à parité par deux actionnaires chinois.

		Risques financiers : risques spécifiques liés aux pertes prévisionnelles et besoins futurs en capitaux et financements complémentaires incertains ; risque de change ; risque de crédit et risque lié à la gestion de la trésorerie ; risques liés à l'endettement, et notamment risque de taux d'intérêt ; risques de perte des financements publics et du crédit d'impôt recherche dont bénéficie la Société ; incertitude quant à la possibilité d'utilisation future des déficits reportables accumulés par le Groupe ; risque de dilution relatif aux bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) dont l'exercice intégral permettrait la souscription de 1.427.900 actions nouvelles générant une dilution égale, à la date du Prospectus, à 15,33% sur la base du capital pleinement dilué et à 18,11% sur la base du capital actuel, à laquelle s'ajoute la dilution résultant de la conversion des obligations convertibles.

D.3	**Principaux risques propres aux actions émises**	Les risques liés à l'Offre (tel que ce terme est défini ci-après) comprennent notamment le fait que : – les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer ; – le prix de marché des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ; – la cession par les principaux actionnaires d'un nombre important d'actions à l'issue de la période de conservation à laquelle ils se sont engagés pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société ; – la non signature ou la résiliation du Contrat de Garantie (tel que ce terme est défini ci-après) entraînerait l'annulation de l'Offre ; – si le nombre total des ordres reçus ne portait pas sur (i) un minimum de 75% du montant de l'émission initialement prévue, soit la souscription d'un nombre minimum de 1.287.737 Actions Nouvelles et/ou (ii) la totalité des Actions Cédées Initiales, l'Offre serait annulée et les ordres de souscription et d'achat seraient caducs ; – la Société n'entend pas adopter à court terme une politique de versement de dividende compte tenu de son stade de développement

Section E – Offre		
E.1	**Montant total du produit de l'Offre et estimation des dépenses totales liées à l'Offre**	***<u>Emission des Actions Nouvelles</u>*** ***Produit brut de l'émission des Actions Nouvelles*** A titre indicatif, environ 32,6 millions d'euros, pouvant être porté à environ 37,9 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension, sur la base d'un prix se situant au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 19,00 euros. A titre indicatif, environ 22,02 millions d'euros, en cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre. ***Produit net estimé de l'émission des Actions Nouvelles*** A titre indicatif, environ 29,8 millions d'euros, pouvant être porté à environ 34,8 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension, sur la base d'un prix se situant au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 19,00 euros. Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 2,9 millions d'euros, en l'absence d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation, sur la base d'un prix se situant au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 19,00 euros. A titre indicatif, environ 19,63 millions d'euros, en cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre. ***<u>Cession des Actions Cédées</u>*** ***Produit brut de la cession des Actions Cédées revenant aux Actionnaires Cédants***

		A titre indicatif, environ 2,4 millions d'euros, pouvant être porté à environ 8,4 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation, sur la base d'un prix se situant au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 19,00 euros. En cas d'insuffisance de la demande, l'augmentation de capital envisagée dans le cadre de l'Offre pourrait être limitée aux souscriptions reçues pour autant que celles-ci atteignent au moins 75% du montant de l'émission initialement prévue. Si le nombre total d'ordres reçus ne portait pas sur (i) un minimum de 75% du montant de l'émission initialement prévue, soit la souscription d'un nombre minimum de 1.287.737 Actions Nouvelles (représentant un montant brut minimum d'environ 22,02 millions d'euros sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) et/ou (ii) la totalité des Actions Cédées Initiales, l'Offre serait annulée et les ordres de souscription et d'achat seraient caducs.
E.2 a	**Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit de l'émission des Actions Nouvelles**	L'émission des Actions Nouvelles est destinée à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer ses opérations (y compris son besoin en fonds de roulement) et la croissance du Groupe à travers les axes stratégiques suivants par ordre de priorité : 1) d'abord, le renforcement de la force commerciale en France et en Chine, à travers une politique de recrutement directe ou par l'acquisition de *job boards*, notamment en Chine, permettant l'accès à des forces de vente existantes (environ 70% de la levée de fonds) ; 2) ensuite, les investissements de nature technologique relatifs à l'enrichissement de la plateforme, du contenu de l'offre et au développement de la technologie mobile, ces investissements pouvant être réalisés via des développements internes ou via l'acquisition de technologies ciblées par croissance externe (environ 30 % de la levée de fonds). La réduction éventuelle de l'émission jusqu'à un minimum de 75% du montant initialement envisagé en cas d'insuffisance des souscriptions serait sans impact significatif sur l'affectation des fonds levés. A la date du Prospectus, il n'existe pas de projet de croissance externe en cours pour lequel la Société a pris des engagements.
E.3	**Modalités et conditions de l'Offre**	***Nature et nombre des titres dont l'admission est demandée*** Les titres de la Société dont l'admission est demandée sont : – les 7.883.825 Actions Existantes ; – un maximum de 1.995.383 Actions Nouvelles, en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre ; et – 831.691 actions, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, résultant de la conversion de 105.500 obligations convertibles immédiatement avant la première cotation des actions de la Société. ***Nature et nombre des titres offerts***

		L'Offre (telle que définie ci-après), sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, porte sur : – 125.127 Actions Cédées Initiales et 317.763 Actions Cédées Supplémentaires (en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation) ; et – un maximum de 1.993.298 Actions Nouvelles, en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension. ***Clause d'Extension*** En fonction de l'importance de la demande, le nombre initial d'Actions Nouvelles pourra être augmenté d'un maximum de 15% du nombre cumulé d'Actions Nouvelles et d'Actions Cédées Initiales, soit, sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, un maximum de 276.316 actions nouvelles (la « **Clause d'Extension** »). ***Option de Surallocation*** Certains Actionnaires Cédants consentiront aux Garants une option de surallocation (l'« **Option de Surallocation** ») permettant l'acquisition d'un nombre d'actions représentant un maximum de 15% du nombre cumulé d'Actions Cédées et d'Actions Nouvelles (après exercice intégral de la Clause d'Extension), soit, sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, un maximum de 317.763 actions existantes (les « **Actions Cédées Supplémentaires** »). L'Option de Surallocation sera exerçable par les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au nom et pour le compte des Garants du 1er juillet au 31 juillet 2014. ***Structure de l'Offre*** La diffusion des Actions Offertes sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant : – une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou l' « **OPO** »), étant précisé que : – les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 100 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 100 actions), – les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits, – un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (y compris à des investisseurs qui acquièrent ces valeurs pour un prix total d'au moins 50.000 euros par investisseur ou d'au moins 100.000 euros si l'Etat membre a transposé la directive prospectus modificative) en France et dans certains pays (à l'exception notamment des États-Unis d'Amérique) (le « **Placement Global** »). Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'Actions Offertes allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10 % des Actions Offertes. Si la demande dans le

		cadre de l'OPO est inférieure à 10 % des Actions Offertes, le solde non alloué dans le cadre de l'OPO sera offert dans le cadre du Placement Global. ***Fourchette indicative de prix*** Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix de l'Offre** »). La fourchette indicative de prix est comprise entre 17,10 et 20,90 euros par action. Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera fixée de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse informant de cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse. Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre). ***Méthodes de fixation du Prix de l'Offre*** Le Prix de l'Offre sera fixé le 1er juillet 2014 selon le calendrier indicatif. Il résultera de la confrontation de l'offre des actions dans le cadre du Placement Global et des demandes émises par les investisseurs, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels. ***Date de jouissance*** 1er janvier 2014. ***Engagements de souscriptions*** Aucune personne n'a l'intention, à la connaissance de la Société, de passer un ordre de souscription de plus de 5 %. ***Garantie*** L'Offre fera l'objet d'un contrat de garantie (le « **Contrat de Garantie** ») conclu entre la Société et Jefferies International Limited et Société Générale Corporate & Investment Banking, en qualité de chefs de file et teneurs de livre associés (les « **Chefs de File et Teneurs de Livre Associés** »), et Oddo & Cie en qualité de Co-Chef de File (ensemble avec les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, les « **Garants** ») agissant non solidairement entre eux. La signature du Contrat de Garantie interviendra le jour de la fixation du Prix de l'Offre (soit selon le calendrier indicatif le 1er juillet 2014), étant précisé que dans l'hypothèse où le Contrat de Garantie ne serait pas signé, l'opération d'introduction en bourse et l'Offre seraient rétroactivement annulées. Le Contrat de Garantie pourra être résilié par les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison de l'Offre, sous certaines conditions et dans certaines circonstances, notamment

en cas de survenance d'événements majeurs (tels que, notamment, événement d'ordre politique, financier, économique, bancaire ou monétaire, acte de guerre ou de terrorisme, action ou conflit militaire) ayant ou étant susceptibles d'avoir un effet qui rendrait impossible ou compromettrait, ou pourrait compromettre, sérieusement l'opération. Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du code de commerce.

Stabilisation

Des opérations en vue de stabiliser ou soutenir le prix de marché des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris pourront être réalisées du 1er juillet 2014 au 31 juillet 2014 (inclus) par Société Générale agissant en qualité d'agent stabilisateur au nom et pour le compte des Garants.

Contrat de liquidité

Il est prévu qu'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI, d'une durée initiale de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an, soit mis en place à l'issue de la période de stabilisation, afin de favoriser la liquidité et la régularité des cotations des Actions de la Société cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Calendrier indicatif de l'opération

17 juin 2014

- Visa de l'AMF sur le Prospectus

18 juin 2014

- Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre
- Avis d'Euronext relatif à l'ouverture de l'OPO
- Ouverture de l'OPO et du Placement Global

30 juin 2014

- Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet

1er juillet 2014

- Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris)
- Fixation du Prix de l'Offre
- Signature du Contrat de Garantie
- Diffusion du communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre, le nombre définitif d'Actions Offertes et le résultat de l'Offre
- Avis d'Euronext relatif au résultat de l'Offre
- Début de la période de stabilisation éventuelle

		2 juillet 2014 - Début des négociations des Actions Nouvelles sous la forme de promesses d'actions (jusqu'au 4 juillet 2014, inclus) et des Actions Existantes sur le marché réglementé d'Euronext à Paris **4 juillet 2014** - Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global **7 juillet 2014** - Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris **31 juillet 2014** - Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation - Fin de la période de stabilisation éventuelle ***Modalités de souscription*** Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 30 juin 2014 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un des Garants au plus tard le 1er juillet 2014 à 12 heures (heure de Paris). ***Établissements financiers introducteurs*** **Chefs de File et Teneurs de Livre Associés** Jefferies International Limited (détenant 1,46% du capital de la Société depuis avril 2012) Société Générale Corporate & Investment Banking **Co-Chef de File** Oddo & Cie
E.4	**Intérêt, y compris intérêt conflictuel, pouvant influer sensiblement sur l'Offre**	Les Garants et/ou certains de leurs affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.
E.5	**Nom de la Société émettrice et conventions de blocage**	***Société émettrice*** Viadeo

		Engagement d'abstention de la Société A compter de la date de signature du Contrat de Garantie et pendant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions usuelles. ***Engagement de conservation des fondateurs dirigeants*** A compter de la date du Prospectus et jusqu'à (i) 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des actions de la Société, pour 100% de leurs actions et (ii) 360 jours pour 90% de leurs actions portant sur les actions détenues au jour de l'introduction en bourse, en ce compris, les actions auxquels donnent le droit de souscrire les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise qu'ils détiennent, sous réserve de certaines exceptions usuelles. ***Engagement de conservation des principaux actionnaires financiers de la Société*** A compter de la date du Prospectus et jusqu'à (i) 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des actions de la Société pour 100% de leurs actions, (ii) 270 jours pour 66% de leurs actions et (iii) 360 jours pour 33% de leurs actions, portant sur les actions détenues au jour de l'introduction en bourse, sous réserve de certaines exceptions usuelles. ***Engagement de conservation des autres principaux actionnaires de la Société*** A compter de la date du Prospectus et jusqu'à 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des actions de la Société pour 100% de leurs actions, portant sur les actions détenues au jour de l'introduction en bourse, sous réserve de certaines exceptions usuelles, étant précisé que le fonds géré par A Capital Management a souscrit un engagement similaire pour une durée de 540 jours.

Noms des Actionnaires Cédants	Nombre d'actions détenues avant l'Offre (1)	Nombre d'actions résultant de la conversion des obligations convertibles immédiatement avant l'Offre	Nombre maximum d'Actions Cédées dans le cadre de l'Offre (2)		Nombre d'actions détenues après l'Offre et cession de l'intégralité des Actions Cédées, après conversion des obligations convertibles (2)	
			Nombre d'Actions Cédées Initiales	Après exercice intégral de l'Option de Surallocation	Hors exercice de l'Option de Surallocation	Après exercice intégral de l'Option de Surallocation
Karen Serfaty	358.925	-	67.207	-	291.718	291.718
Thierry Lunati	342.325	5.353	50.624	4.295	297.054	292.759
Guillaume Olivier Doré	10.300	-	2.436	-	7.864	7.864
Jérôme Masurel	7.750	-	1.833	-	5.917	5.917
Damien Chalret du Rieu	5.125	-	1.212	-	3.913	3.913
Avi Corcos	5.125	-	1.212	-	3.913	3.913
Sacha Borantin	2.550	-	603	-	1.947	1.947
Dan Serfaty	25	5.353	-	4.295	5.378	1.083
Idinvest Partners	1.109.800	142.750	-	114.538	1.252.550	1.138.012
Ventech	970.875	35.687	-	28.634	1 006.562	977.928
Bpifrance Participations	524.500	142.750	-	114.538	667.250	552.712
Financière WM	104.900	7.137	-	5.726	112.037	106.311
TMM consulting	47.800	3.568	-	2.863	51.368	48.505
Angyal	11.950	10.706	-	8.591	22 656	14.065
Global Internet Ventures LLC	-	7.137	-	5.726	7.137	1.411
Saleh Al Hajaj	159.975	35.591	-	28.557	195.566	167.009
Total	**3.661.925**	**396.032**	**125.127**	**317.763**	**3.932.830**	**3.615.067**

(1) compte tenu de l'exercice des promesses de cession d'actions consenties par certains actionnaires de la Société ;

(2) sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.

E.6	**Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre**	***Impact de l'émission d'actions nouvelles sur les capitaux propres de la Société*** Sur la base des capitaux propres consolidés du Groupe, du nombre total d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2013(1), et d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (ou de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre pour le cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue), les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'Offre, s'établiraient comme suit (après imputation des frais juridiques et administratifs et de la rémunération globale des intermédiaires financiers (hors incidence des éventuelles économies d'impôts)) :

en Euros, consolidé (en normes IFRS)	**Quote-part des capitaux propres (en euros) (1)**	
	base non diluée (2)	**base diluée (3)**
Avant émission des Actions Nouvelles	1,33 €	3,56 €
Après émission des Actions Nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension)	4,92 €	5,57 €
Après émission des Actions Nouvelles (en cas d'exercice de la Clause d'Extension)	5,27 €	5,86 €
Après émission des Actions Nouvelles et après exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation	5,26 €	5,85 €
Après émission des actions nouvelles (75% du montant de l'émission initialement prévue) (4)	4,08 €	4,85 €

(1) En tenant compte de la multiplication par 25 du nombre d'actions composant le capital social décidée par l'assemblée générale de la Société du 21 mai 2014.
(2) En tenant compte (sauf pour la base non diluée avant émission des Actions Nouvelles) de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (sauf pour le cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue où la borne inférieure est retenue) diminué d'une décote de 25% à l'introduction en bourse.
(3) En supposant la conversion de l'intégralité des obligations convertibles sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (sauf pour le cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue où la borne inférieure est retenue) diminué d'une décote de 25% ainsi que de l'exercice de la totalité des BSPCE.
(4) Sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative.

		Montant et pourcentage de la dilution résultant de l'émission des Actions Nouvelles L'incidence de l'Offre sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait à la date du Prospectus 1 % du capital social de la Société et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus [(1)]) serait la suivante :

En %	**Participation de l'actionnaire en % [(1)]**	
	base non diluée [(2)]	**base diluée [(3)]**
Avant émission des Actions Nouvelles	1,00 €	0,78 €
Après émission des Actions Nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension)	0,76 €	0,67 €
Après émission des Actions Nouvelles (en cas d'exercice de la Clause d'Extension)	0,74 €	0,65 €
Après émission des Actions Nouvelles et après exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation	0,74 €	0,65 €
Après émission des actions nouvelles (75% du montant de l'émission initialement prévue) [(4)]	0,79 €	0,69 €

(1) En tenant compte de la multiplication par 25 du nombre d'actions composant le capital social décidée par l'assemblée générale de la Société du 21 mai 2014.
(2) En tenant compte (sauf pour la base non diluée avant émission des Actions Nouvelles) de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (sauf pour le cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue où la borne inférieure est retenue) diminué d'une décote de 25% à l'introduction en bourse.
(3) En supposant la conversion de l'intégralité des obligations convertibles sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (sauf pour le cas de réduction à 75% du montant de l'émission initialement prévue où la borne inférieure est retenue) diminué d'une décote de 25% ainsi que de l'exercice de la totalité des BSPCE.

(4) Sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative.

E.7	**Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur**	Sans objet.